



problème de parking de société

Par **Louiss92**, le **28/11/2012** à **12:54**

Bonjour, voici en quelques mots ce qui m'amène....

Je travaille pour un bureau d'étude et nous disposons d'un parking d'une trentaine de places. Ce parking est partagé employés/clientèle, sachant que nous sommes 20 employés.

La direction a subitement décidé d'interdire le parking aux employés, demandant d'aller se garer à l'extérieur de celui-ci.

Le problème, est qu'il n'y a pas de parking public, payant ou non, autour de la société.

Cela impose donc que les véhicules soient garés sur la voie publique, ou aucuns emplacements de stationnement n'est symbolisé, chemin emprunté par des bus, des camions de livraisons...

existe-t-il un recours à cela?

Par avance merci de vos réponses.

Louiss92

Par **P.M.**, le **28/11/2012** à **14:22**

Bonjour,

Si l'utilisation du parking privé n'est pas prévue au contrat de travail, au règlement intérieur ou par accord d'entreprise, il s'agirait tout au plus d'un usage que l'employeur peut dénoncer d'autant plus si vous n'avez pas à vous déplacer pour votre travail obligatoirement avec votre véhicule personnel...